



ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

Reconnue d'utilité publique (Décret du 26/09/68)
Section de la Corrèze

Catherine LAVERGNE
Vice-Présidente AMOPA 19
cathy.lavergne@wanadoo.fr

Tulle, le 5 septembre 2024

Objet : concours 2025 à l'attention des écoles élémentaires.

Cher(e)s collègues,

Chaque année, l'AMOPA propose aux écoliers, collégiens et lycéens de participer à des concours. Pour les écoles élémentaires, ce sont les concours Plaisir d'écrire, les maths au quotidien et Arts et maths.

Ces concours présentent deux niveaux, le niveau départemental et le niveau national, avec des prix pour chacun des deux niveaux.

Chacun de ces concours fait l'objet d'une fiche de présentation et de précisions jointe au présent courrier. Sur cette fiche sont mentionnés les dates limites d'envoi des travaux, le nom du référent départemental à qui doivent être expédiés ces travaux, ainsi que son adresse. Pensez à bien respecter les consignes données. En cas de besoin, vous pouvez contacter le référent départemental indiqué.

Bonne année scolaire à tous.

Catherine LAVERGNE